



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



FONDATION CHARLES DE GAULLE
5 RUE DE SOLFÉRINO
75007 PARIS

Paris

L'HISTORIAL CHARLES DE GAULLE
À L'HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES



Paris

LE BUREAU DU GÉNÉRAL DE GAULLE
À LA FONDATION CHARLES DE GAULLE



Colombey-les-Deux-Églises
LA BOISSERIE, LE TOMBEAU FAMILIAL,
LA CROIX DE LORRAINE ET LE MÉMORIAL
CHARLES DE GAULLE

Lille
LA MAISON NATALE
DE CHARLES DE GAULLE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

« Puisque tout recommence toujours, ce que j'ai fait sera, tôt ou tard, source d'ardeurs nouvelles, après que j'aurai disparu. »

—Charles de Gaulle, *Mémoires de Guerre*

A handwritten signature in black ink, which reads 'C. de Gaulle'. The signature is written in a cursive, flowing style with a prominent flourish at the end.

SOMMAIRE

I. MOT DU PRÉSIDENT	3
II. LA MISSION ET LES ENJEUX DE LA FONDATION	4
III. LE BILAN DE L'ANNÉE 2016	6
1. La recherche universitaire et la réflexion politique	6
2. L'activité numérique et l'éducation des jeunes	10
3. La transmission vers le grand public	12
4. Le soutien au rayonnement international de la France	13
5. Les Amis de la Fondation Charles de Gaulle	15
IV. LES PROJETS DE L'ANNÉE 2017	16
1. La recherche universitaire et la réflexion politique	16
2. L'activité numérique et l'éducation des jeunes	17
3. La transmission vers le grand public	18
4. Le soutien au rayonnement international de la France	19
5. Les Amis de la Fondation Charles de Gaulle	19
V. RAPPORT FINANCIER	20
VI. COMMENT NOUS SOUTENIR ?	22
VII. ANNEXES	23
1. Gouvernance et équipe	23
1.1. Le Conseil d'administration	23
1.2. L'équipe de la Fondation	26
1.3. Le Conseil scientifique	27
1.4. Les Amis de la Fondation Charles de Gaulle	28
2. Les partenaires de la Fondation en 2016	29

I. MOT DU PRÉSIDENT

—DE GAULLE EN HÉRITAGE—

Créée en 1971 sous la forme d'un institut devenu fondation reconnue d'utilité publique dans le courant des années 2000, la Fondation Charles de Gaulle existe parce que le général de Gaulle l'a voulu. En quittant le pouvoir, il avait souhaité que son héritage culturel fût porté par une entité détachée des débats partisans et à l'expertise incontestée. Il avait confié à André Malraux la mission d'en être le premier président. Lui mieux que personne pouvait en effet assurer que ce legs devienne pour les générations futures une référence féconde, « source d'ardeurs nouvelles ».

Quarante-six ans après, beaucoup se réclament de l'illustre héritage. On pourrait s'en réjouir si certains n'usaient et n'abusaient de citations détournées, voire apocryphes, pour des tambouilles sans rapport avec l'idéal de l'homme du 18 Juin. Sans entrer dans le débat partisan, il appartient aujourd'hui à la Fondation Charles de Gaulle de mettre à disposition de l'honnête homme les matériaux qui lui permettront d'éclairer son chemin. Pour cela, elle soutient la recherche universitaire et la réflexion politique, développe des programmes innovants d'éducation à la citoyenneté et investit de nouveaux champs culturels susceptibles d'intéresser de nouveaux publics.

En 2016, le séminaire « De Gaulle et la Défense, d'hier à aujourd'hui » a constitué une contribution utile à la réflexion de défense. La signature de la convention de partenariat avec Canopé, l'organisme de production documentaire multimédia de l'Éducation nationale, a permis de développer l'enseignement aux valeurs gaulliennes depuis le CM2 jusqu'à la Terminale. Le soutien à la pièce de théâtre *Le Crépuscule*, adaptée des *Chênes qu'on abat*, aura enthousiasmé des spectateurs qui, désormais, vont contribuer à son rayonnement. L'action internationale de la Fondation s'est traduite par des commémorations anniversaires, à l'appui de nos diplomates, notamment au Kazakhstan et au Cambodge.

En 2017, un séminaire intitulé « De Gaulle et le Grand Large » devrait concourir à la réflexion sur ce que constituent aujourd'hui la grandeur de notre pays et les atouts qui s'y rapportent. L'action vers les jeunes va continuer de se développer, notamment au travers d'interventions sur le terrain en direction des jeunes défavorisés. De nouvelles initiatives culturelles vont également se développer (théâtre, expositions, débats...). De même, le projet de création à Beyrouth d'un Institut Charles de Gaulle du Liban va permettre de donner un nouveau relief à l'universalité du message gaullien.

Comme cela est sa vocation, la Fondation Charles de Gaulle fait rayonner l'héritage dont elle est porteuse selon les modalités qui lui ont été fixées par le Général : en se tenant hors des débats partisans, en agissant au service du bien commun, en suscitant des ardeurs nouvelles et en œuvrant au service de la grandeur de la France.

Jacques Godfrain

Ancien ministre

Président de la Fondation Charles de Gaulle



II. LA MISSION ET LES ENJEUX DE LA FONDATION

La Fondation Charles de Gaulle entretient et transmet l'héritage culturel légué par le fondateur de la V^e République, conformément aux vœux que celui-ci avait exprimés après son départ du pouvoir. Quatre domaines d'action sont privilégiés depuis l'origine. Ils conservent encore aujourd'hui toute leur pertinence même si leur traduction a évolué pour s'adapter au temps présent. Il s'agit de :

- La recherche universitaire et la réflexion politique ;
- L'éducation des jeunes ;
- La transmission vers le grand public ;
- Le soutien au rayonnement international de la France.

1) La recherche universitaire et la réflexion politique

Depuis la création de la Fondation, la recherche universitaire s'était attachée à sauvegarder, analyser et diffuser les documents relatifs à l'épopée gaullienne. Le Général n'était pas adepte de l'hagiographie ; il souhaitait en effet que les documents écrits et audiovisuels témoignant de son action soient utilisés pour expliquer, donner du sens, retrouver les racines, afin d'être, le moment venu, « sources d'ardeurs nouvelles ». Dépositaire d'une partie d'entre eux, la Fondation a été et reste une référence incontournable du monde universitaire, en particulier dans le domaine de l'histoire politique de l'ère post-1945. Sa contribution à la recherche et la réflexion politique se traduit notamment par l'organisation chaque année de trois à quatre colloques scientifiques, le plus souvent en partenariat avec des universités ou d'autres institutions. Ceux-ci font chaque fois l'objet d'une publication dont les versions numériques, comme le montrent les statistiques de consultation, rencontrent un réel écho auprès des grandes bibliothèques universitaires, y compris à l'étranger (États-Unis, Russie, Chine, etc.).

Les préoccupations et les attentes sur ce qui subsiste du legs de Charles de Gaulle sont chaque jour plus fortes. Il est important que la Fondation puisse y répondre avec toute son expertise et son professionnalisme. Cet effort de recherche scientifique reste prépondérant pour conserver sur les sujets gaulliens le temps d'avance qui convient.

2) L'éducation des jeunes

Tant qu'ils étaient en mesure d'assumer cette mission, les grands acteurs de l'épopée gaullienne participaient à l'éducation des jeunes en allant témoigner, souvent au sein d'établissements scolaires, de ce qui avait constitué leur engagement au service de la France. Les années passant, ces rencontres se raréfient. Parallèlement, les parents, les professeurs et les formateurs sont toujours à la recherche d'exemples susceptibles d'apporter de la consistance à l'enseignement moral et civique des plus jeunes. L'homme qui a su rassembler les Français de tous bords politiques, de toutes origines sociales, de toutes religions, de toutes couleurs de peau ; celui qui, en pleine débâcle, a ressuscité

l'espoir ; qui, par-delà les clivages idéologiques, a renoué le dialogue avec les Russes et les Chinois ; qui, fort de sa légitimité, s'est opposé à l'intervention américaine au Viêtnam... Cet homme peut, au travers de son exemple, contribuer à forger les consciences des futurs citoyens.

3) La transmission vers le grand public

Année après année, le général de Gaulle continue de fasciner les hommes tant en France qu'à l'étranger. Les lieux gaulliens (Historial aux Invalides, Mémorial, Boisserie et Croix de Lorraine à Colombey-les-Deux-Églises et Maison natale à Lille) accueillent chaque année près de 300 000 visiteurs. Des expositions temporaires permettent régulièrement de faire progresser le nombre des entrées. Cependant, si la situation actuelle est satisfaisante, il est nécessaire de renouveler ou d'améliorer l'offre muséale. En 2015, l'exposition « Churchill-De Gaulle » organisée au musée de l'Armée avait attiré 54 000 visiteurs. En 2017, un projet de sentier pédestre à dimension culturelle et écologique autour de la Croix de Lorraine offrira de nouvelles perspectives aux visiteurs du Mémorial de Colombey. La question de moderniser la scénographie de tous ces lieux se pose désormais sous peine de voir peu à peu fléchir l'intérêt du public. Parallèlement, cette attention portée aux lieux gaulliens, bien que nécessaire, ne peut être considérée comme suffisante. L'œuvre de transmission doit trouver le moyen de s'exprimer sur des champs culturels variés (théâtre, arts plastiques, livres, bandes dessinées, réseaux sociaux, etc.).

4) Le soutien au rayonnement international de la France

Le soutien au rayonnement international de la France est une dimension spécifique de la Fondation Charles de Gaulle. Elle n'a pas d'équivalent. Identifiée comme l'organisation porteuse de l'héritage gaullien, la Fondation entretient en effet des relations d'amitié avec de nombreux pays. Elle place ce capital de sympathie au service du rapprochement des peuples.

Toutefois, quelles que soient les qualités de ces engagements internationaux, il semble pertinent, compte tenu de la multiplicité de ces sollicitations, de se demander en quoi de Gaulle reste à l'étranger un sujet d'intérêt et d'attrait, et en quoi l'expertise de la Fondation peut intéresser d'éventuels partenaires.

Après analyse, trois thèmes semblent se dégager : celui du Chef et de son parcours de formation, celui de la constitution de la V^e République et du modèle institutionnel, et enfin celui du recours à l'Histoire pour éclairer les enjeux à venir. Pour apporter une contribution effective à l'action d'influence de la France, la Fondation a donc entrepris d'orienter sa recherche universitaire internationale en conséquence.

III. LE BILAN DE L'ANNÉE 2016

1. La recherche universitaire et la réflexion politique

Depuis les origines de l'Institut Charles de Gaulle, la mission du Conseil scientifique vise à faire connaître l'œuvre du général de Gaulle dans tous les domaines (politique, militaire, économique, social, juridique et idéologique) avec une approche multidisciplinaire, à dominante bien entendu historique, mais ne négligeant pas l'apport d'autres disciplines, comme le Droit, l'Économie ou la Science politique.

Au-delà, la Fondation a l'ambition de participer aux réflexions sur les grands enjeux actuels grâce à la production de sa recherche universitaire. L'idée consiste, en parallèle du maintien d'une recherche universitaire « classique », à proposer une réflexion sur l'apport de Charles de Gaulle au « modèle français » actuel, en particulier sur la place de ses choix structurants dans les enjeux contemporains.

Depuis trois ans sont organisés des séminaires annuels qui visent à inscrire les préoccupations gaulliennes dans les débats sociétaux d'aujourd'hui : héritage constitutionnel avec le Conseil d'État en 2014, héritage social avec le Club de réflexion sur l'avenir de la protection sociale (CRAPS) en 2015, héritage de la défense avec l'Assemblée nationale, le Sénat et le ministère de la Défense en 2016. Ces séminaires font l'objet de divers types de publications (livre-synthèse, actes ou document multimédia) qui permettent de cibler et d'approcher des publics variés.

Pour sa recherche purement universitaire, le Conseil scientifique peut s'appuyer sur un vaste réseau lui permettant d'instaurer des partenariats diversifiés. À titre d'exemple, au mois de juin 2016 sont parus les actes d'un colloque international organisé avec l'Université Paris-Sorbonne et le Labex « Écrire une Histoire nouvelle de l'Europe » (EHNE) consacré à l'histoire de l'Europe libérale.



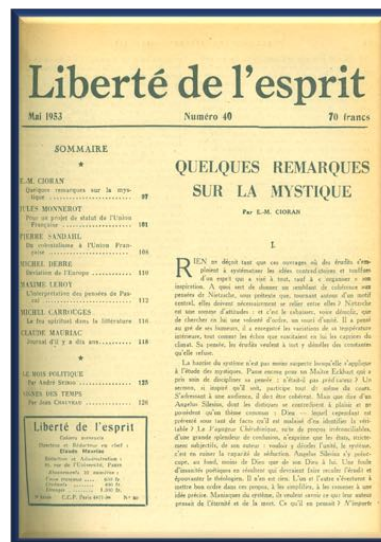
Colloque « De Gaulle, les gaullistes, Coudenhove-Kalergi et l'Europe », en présence de son Excellence l'archiduc Charles de Habsbourg-Lorraine, au Sénat le 28 janvier 2016.

ouverture intéressante grâce à des contributions et regards étrangers (notamment belge, allemand et italien) sur la politique européenne du général de Gaulle, en liant communications scientifiques et témoignages d'acteurs de l'époque.

Le Conseil scientifique a aussi continué à tracer son sillon dans l'écriture d'une histoire politique du gaullisme, avec l'organisation le 26 février 2016 d'une journée d'étude consacrée à la revue *Liberté de l'esprit* (publiée par le Rassemblement du peuple français entre 1948 et 1953), en partenariat avec l'Université Paris IV-Sorbonne. Jamais étudiée en tant que telle jusqu'alors, cette revue était une œuvre de collaboration entre plusieurs responsables politiques et personnalités littéraires en vue de contrer l'hégémonie du Parti communiste français (PCF) au sein des milieux intellectuels de l'époque. Elle constitue un témoignage précieux sur le gaullisme pendant la période de la Guerre froide. Les actes de cette journée d'étude devraient paraître début 2018 aux Presses Universitaires de Rennes.

Dans le même ordre d'idées, un séminaire de quatre séances sur les contacts politiques du général de Gaulle dans les années 1930 a été organisé à l'automne 2016. Celui-ci répondait à un double objectif : identifier la stratégie mise en œuvre par de Gaulle pour sensibiliser la sphère politique à son projet d'armée de métier et de corps blindés, et approfondir la question de ses relations avec le monde politique. Ce séminaire a contribué à mieux saisir ce que de Gaulle a pu représenter politiquement, ce que pouvait être son aura en 1940 et enfin a permis de s'inspirer de son processus de formation politique et intellectuelle. Les conclusions de ces travaux ont été présentées au Centre des hautes études militaires (CHEM) le 24 janvier 2017.

Ce tropisme européen s'est également manifesté par l'organisation, en partenariat renouvelé avec le Labex EHNE et l'Université Paris III, d'un colloque « De Gaulle, les gaullistes, Coudenhove-Kalergi et l'Europe », tenu au Sénat le 28 janvier 2016. Les travaux, traitant d'un point assez mal connu de l'histoire du gaullisme, ont permis de revenir sur la genèse du modèle confédéral voulu pour l'Europe. Ils ont également apporté une



Couverture de la revue gaulliste *Liberté de l'esprit*, sous la direction de Claude Mauriac.

Un second axe de recherche scientifique consiste à engager une réflexion sur la part de l'héritage gaullien au cœur des enjeux et débats sur l'évolution de modèle politique, social et économique de la France. Il apparaît que le fait de reformuler des préceptes gaulliens a une valeur heuristique et pédagogique. Elle permet d'expliquer clairement certaines évolutions ou problématiques contemporaines. Dans de nombreux domaines, les choix politiques, qu'ils soient en rupture ou en continuité, sont réalisés en référence aux fondamentaux gaulliens. Ce champ de réflexion a été étendu à trois domaines, qui ont rythmé l'année 2016 :

- Tout d'abord, le premier semestre 2016 a été consacré à la seconde partie de « De Gaulle et le modèle social français », séminaire consacré aux enjeux de protection sociale en partenariat avec le Club de réflexion sur l'avenir de la protection sociale (CRAPS). L'enjeu a été de confronter le point de vue d'historiens et de praticiens du social sur des questions structurantes du modèle social français (telles que la part du compromis initial ou l'enjeu du financement) ou encore sur des enjeux de branche (politique familiale, assurance chômage et retraites). Ces séances ont été filmées, mises en ligne sur le site de la Fondation et ont fait l'objet de synthèses.

- Ensuite, l'étude scientifique comparative a été approfondie à travers l'organisation de la seconde journée d'étude franco-italienne, en partenariat avec la Fondation Magna Carta, le 22 septembre 2016. La thématique choisie avait trait aux enjeux de décentralisation. Une étude comparative menée par des spécialistes de droit



Journée d'étude en partenariat avec la Fondation Magna Carta et en présence du député Bernard Accoyer, à Rome le 22 septembre 2016.

constitutionnel des deux pays a permis de distinguer la mise en place dès l'après-guerre de deux modèles différents. En effet, les pouvoirs locaux italiens bénéficient d'un réel pouvoir législatif et d'une capacité à engager des dépenses. De plus, la mise en perspective historique était l'occasion de revenir sur certaines étapes de la décentralisation au cœur des deux pays, en particulier celle sur le référendum de 1969, souvent réduite à une tentative gaullienne de relégitimation. Alors que la rationalisation et la limitation des dépenses publiques apparaissent comme une contrainte commune aux deux pays, des échanges et réflexions communes sur les enjeux de répartition des dépenses publiques entre échelons local et national ont conclu cette journée d'étude autour d'une table-ronde réunissant des responsables politiques français et italiens.



Clôture du colloque « De Gaulle et la Défense de la France, d'hier à aujourd'hui » à l'Hôtel de Brienne, à Paris le 12 janvier 2017. Le ministre de la Défense est entouré des étudiants ayant contribué activement à la réussite du séminaire.

- Enfin, la Fondation s'est investie dans la mise en place d'un vaste projet d'étude sur les enjeux de Défense, intitulé « De Gaulle et la Défense de la France, d'hier à aujourd'hui » en partenariat avec l'Assemblée nationale, le Sénat et le ministère de la Défense. Trois journées ont été consacrées à la place de l'outil militaire dans l'État, à la présence militaire de la France dans le monde et aux outils à la fois humains, technologiques et industriels de l'indépendance nationale. À l'occasion de chaque table-ronde, un historien, un militaire et un homme politique ou haut-fonctionnaire spécialisé dans les questions de défense ont dialogué et échangé sur la part de l'héritage gaullien au sein du modèle de défense actuel. Un effort particulier a été effectué sur la restitution de ce séminaire notamment *via* la rédaction, dans des délais contraints, d'un ouvrage de synthèse destiné au grand public et publié aux éditions du Nouveau Monde, et la diffusion d'un compte-rendu vidéo réalisé par des étudiants de Sciences-Po et de l'École internationale de création audiovisuelle et de réalisation (EICAR), avec le concours des archives audiovisuelles de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD), partenaire de la Fondation.



Jacques Godfrain, président de la Fondation Charles de Gaulle, et Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, le 12 janvier 2017.

2. L'activité numérique et l'éducation des jeunes

Entretenir la mémoire du général de Gaulle et faire rayonner son exemple auprès des jeunes générations constituent une des priorités de la Fondation. Cette priorité s'est déclinée selon deux axes en 2016 : les partenariats pédagogiques et les actions directes auprès des jeunes.



Signature du partenariat entre la Fondation Charles de Gaulle et Canopé, organisme de production documentaire et audiovisuelle du ministère de l'Éducation nationale.

D'une part, grâce au soutien et à ses liens étroits avec l'Inspection générale de l'Éducation nationale (IGEN), la Fondation a conclu une convention de partenariat avec Canopé, opérateur audiovisuel ancré au cœur de l'Éducation nationale pour le développement et la diffusion de ressources éducatives spécifiquement numériques (afin d'illustrer et d'accompagner l'ensemble des programmes). Un premier module vidéo, ouvrant sur une série à venir, a ainsi été réalisé sur le droit de vote des femmes.

En œuvrant à la production d'outils numériques innovants, la Fondation souhaite répondre aux besoins des élèves et de leurs enseignants. C'est pourquoi l'espace pédagogique sur son site internet met à leur disposition des ressources documentaires contextualisées et analysées, ainsi que des outils de travail et des activités en ligne.



Capture d'image du module vidéo sur le droit de vote des femmes, réalisé par Canopé et la Fondation Charles de Gaulle.

C'est en ce sens que l'Institut national de l'audiovisuel (Ina) et la Fondation Charles de Gaulle ont assuré un atelier intitulé « Faire le choix du départ : Charles de Gaulle » lors des « Rendez-vous de l'Histoire » de Blois en octobre 2016. L'atelier avait pour objectif de proposer des pistes d'exploitation pédagogique à travers le parcours militaire et politique de Charles de Gaulle, grâce notamment aux ressources de la Fondation et d'Ina-Jalons/Éduthèque.

De même, partenaire historique du Concours national de la résistance et de la déportation (CNRD), la Fondation a participé au jury destiné à établir le palmarès national de la session 2015-2016. Suite à la réforme du concours initié par le président de la République, elle fait partie désormais du Groupe technique et du Comité stratégique chargés des modalités et de l'organisation du concours.

D'autre part, afin de donner un sens à son action, de s'assurer de son ancrage dans la réalité et d'établir un lien effectif avec les jeunes, la Fondation Charles de Gaulle a conclu des partenariats avec des lycées et collèges pilotes. En effet, la virtualité qu'induit le numérique (sur lequel les nouveaux supports pédagogiques misent très largement) présente un risque de décalage avec les besoins de l'environnement éducatif si une action de terrain ne vient pas compléter ce dispositif.



En partenariat avec le 3^e RHC, trois classes de lycéens venant de Colombey-les-Deux-Églises, Chaumont et Vaubécourt ont effectué une visite-programme de Colombey-les-Deux-Églises le 17 juin 2016.

Ainsi, le 17 juin 2016, soit la veille du 76^e anniversaire de l'Appel du 18 juin, en partenariat avec le 3^e Régiment d'hélicoptères de combat d'Étain (3^e RHC), trois classes de Colombey, Chaumont et Vaubécourt ont pu participer à un programme élaboré spécifiquement pour eux, entre découverte des lieux gaulliens et actualités des armées.

Le 9 novembre 2016, à l'occasion de l'anniversaire de la mort du général de Gaulle, ce sont les élèves des lycées Camille Pissarro de Pontoise et Le Corbusier d'Aubervilliers, venus à Colombey-les-Deux-Églises avec le concours de la région Île-de-France, qui ont pu assister à une conférence assurée par un professeur de la Fondation sur « De Gaulle et la guerre ».

En septembre 2016, une série d'ateliers pédagogiques avec des élèves de quatrième du collège Carnot dans le 17^e arrondissement de Paris a été initiée. Cette expérience pédagogique, sur les thèmes de « l'engagement » et de « la citoyenneté », a constitué une expérimentation pilote et a donc vocation à s'étendre à d'autres établissements franciliens, mais aussi étrangers (un soutien pédagogique est par exemple apporté au lycée français Charles de Gaulle de Pékin).



Intervention de Diane Grillère, responsable pédagogique et numérique de la Fondation Charles de Gaulle, auprès d'élèves de seconde et de terminale à Colombey-les-Deux-Églises, le 9 novembre 2016.

3. La transmission vers le grand public

Pour entretenir et renouveler l'intérêt du grand public, la Fondation se doit de proposer des événements culturels variés et attractifs. En 2016, la Fondation a souhaité s'adresser à un public sans cesse élargi.



Inauguration du sentier d'interprétation sur la colline boisée de Colombey-les-Deux-Églises prévue en juillet 2017.

En premier lieu, la Fondation Charles de Gaulle participe depuis sa création aux célébrations commémoratives dans le but d'honorer, de rappeler et de faire connaître l'œuvre du général de Gaulle. Ces événements sont l'occasion de rassembler plusieurs générations de Français derrière des valeurs communes telles que « l'indépendance », « l'engagement » ou « la participation », et s'inscrivent dans une logique de compréhension des réalités contemporaines. En témoignent les célébrations autour du 70^e anniversaire de l'Appel du 18 juin en 2010, à l'occasion desquelles la Fondation a dépassé le seul cadre participatif pour devenir un acteur incontournable dans l'organisation de saisons mémorielles. Moment fort de l'action de la Fondation Charles de Gaulle, l'événement mémoriel est un des moyens utiles à la sensibilisation des jeunes et des moins jeunes. Cette logique de proximité a été et demeure un des enjeux forts de sa stratégie de communication. C'est aussi la raison d'être des expositions, conférences, dîners-débats ou voyages qui ponctuent son calendrier événementiel tout au long de l'année.

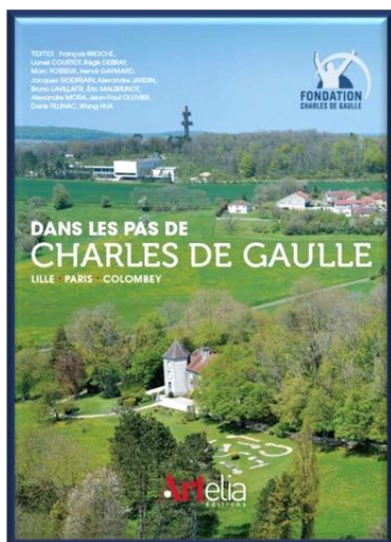
La légitimité accrue de la Fondation en a fait un acteur essentiel des saisons commémoratives relatives à l'œuvre du Général. Autour de dates-anniversaires, son expertise se diffuse aujourd'hui dans tous les secteurs concernés. Des logiques de partenariat sont ainsi mises en place avec les médias, les musées ou les maisons d'édition dans la production culturelle, mais également avec les plus hautes autorités autour des événements en eux-mêmes.

Dans le cadre du quarantième anniversaire de la mort d'André Malraux, la Fondation a organisé une saison mémorielle composée de diverses manifestations. La projection de films, plusieurs publications, conférences et soirées littéraires ont animé cette année Malraux en suscitant un réel intérêt. À cette occasion, la Fondation a élargi le champ de ses activités traditionnelles en accompagnant pour la première fois la production d'une pièce de théâtre, *Le Crépuscule*, tirée de l'ouvrage *Les chênes qu'on abat* d'André Malraux, dont la première s'est déroulée lors de la Foire du livre de Brive. La Fondation a en outre organisé deux représentations privées à la mairie du VIII^e arrondissement de Paris et au théâtre de Boulogne-Billancourt.



Représentation de la pièce de théâtre *Le Crépuscule*.

Pour renforcer l'intérêt du public se rendant à Colombey-les-Deux-Églises, la Fondation a souhaité augmenter et diversifier l'offre proposée aux visiteurs du Mémorial en concevant, avec le concours de l'Office national des forêts (ONF), un sentier d'interprétation autour de la Croix de Lorraine. Cet espace d'exploration, de découverte et d'enseignement, alliant paysage et histoire, permet de profiter des différents habitats forestiers typiques de la région. Les thématiques présentées s'inscrivent dans la continuité des contenus didactiques du Mémorial et sont traitées selon un double regard : écologique par la mise en valeur des richesses du site et historique par le rappel de l'attachement du général de Gaulle à cette terre haut-marnaise. Un site internet associé complète le parcours et donne des outils de compréhension supplémentaires à destination des publics scolaires.



Couverture de l'ouvrage *Dans les pas de Charles de Gaulle : Lille-Paris-Colombey* aux éditions Artelia.

Dans le domaine des publications à destination du grand public, outre les quatre livraisons de la revue *Espoir* (*De Gaulle écrivain ; De Gaulle et le monde arabe ; De Gaulle-Malraux ; France-Russie d'hier à aujourd'hui*), la Fondation a participé en 2016 à l'écriture d'une bande dessinée intitulée *Charles de Gaulle, l'homme qui a dit non, 1939-1940* aux éditions Bamboo. Elle a également publié *Dans les pas de Charles de Gaulle : Lille-Paris-Colombey* aux éditions Artelia, ouvrage collectif consacré aux lieux gaulliens réunissant les signatures de Jacques Godfrain, Marc Fosseux, Hervé Gaymard, Régis Debray, Alexandre Jardin, Alexandre Mora, Jean-Paul Ollivier, François Broche, Bruno Lavillatte, Denis Tillinac ou encore Éric Malbrunot.

4. Le soutien au rayonnement international de la France

Incarner une « certaine idée de la France », Charles de Gaulle en avait fait l'axe central de sa politique internationale. Aujourd'hui, devenue figure historique dont le prestige et l'engagement ont largement dépassé les frontières hexagonales, l'homme du 18 Juin constitue un symbole de la France. « De Gaulle, c'est la France ! »

Identifiée comme la porteuse de l'héritage gaullien, la Fondation entretient des relations d'amitié avec de nombreux pays, notamment l'Allemagne, la Chine, la Russie, le Liban, le Kazakhstan, le Cambodge ou le Maroc pour l'année 2016-2017. Ces relations représentent un « cercle de confiance » qui peut servir conjoncturellement les intérêts français. En effet, ayant toute sa place dans les relations internationales de l'Hexagone, elle a la possibilité, en liaison avec les autorités compétentes, de faciliter les rapprochements, d'être force de proposition, d'accroître et de favoriser le rayonnement de la France dont le général de Gaulle demeure un héros incontesté.



Hommage au général de Gaulle à Astana au Kazakhstan à l'occasion de la commémoration du voyage du Général en Russie soviétique en juin 1966.



Le président et le directeur de la Fondation Charles de Gaulle ont été reçus en audience royale par le roi du Cambodge, Norodom Sihamoni, à Phnom Penh en octobre 2016.

C'est pourquoi, dans la continuité de sa participation aux commémorations du voyage du Général à Baïkonour en 1966, la Fondation a d'abord accompagné l'action de l'ambassadeur de France à Astana au Kazakhstan et a participé au 50^e anniversaire du discours de Phnom Penh au Cambodge. Plusieurs réunions, expositions, conférences et colloques, commémorant ces deux événements, ont été organisés à cette occasion.

En Chine, elle a également approfondi sa coopération avec l'Institut des Affaires étrangères du Peuple chinois. En misant sur le capital de sympathie dont elle est l'objet, la Fondation développe avec ce pays des échanges plus directs et exempts des contraintes diplomatiques qu'imposent les relations institutionnelles.

Enfin, la Fondation a signé le 18 juin 2016 une convention de partenariat visant à créer un Institut Charles de Gaulle du Liban. La vocation de cet Institut sera de faire connaître l'œuvre du général de Gaulle au Moyen-Orient et de s'appuyer sur son héritage pour créer un nouvel espace de

dialogue entre les cultures de l'Orient et de l'Occident. Son activité s'articulera autour de trois pôles :

- Universitaire : en proposant des formations pour les décideurs de demain ;
- Pédagogique : en mettant à la disposition des professeurs des établissements scolaires francophones (55 000 élèves) des outils pédagogiques adaptés à leurs besoins ;
- Grand public : en faisant rayonner la mémoire du général de Gaulle par le biais d'un espace d'exposition et par l'organisation de colloques.



Signature de la convention de partenariat pour la création d'un Institut Charles de Gaulle du Liban entre la Fondation Charles de Gaulle (représenté par Marc Fossex, secrétaire général de la Fondation), l'École supérieure des affaires (ESA) de Beyrouth, l'ambassade de France au Liban et la Fondation pour la conservation du patrimoine de Charles de Gaulle, le 18 juin 2016.

5. Les Amis de la Fondation Charles de Gaulle

Créée en 1992, dans le sillage de l'association des « Amis de l'Institut Charles de Gaulle » fondée en 1973, l'association des « Amis de la Fondation Charles de Gaulle » offre à tous ceux qui le souhaitent de faire vivre et de partager leurs connaissances sur l'action et l'œuvre du général de Gaulle autour d'événements conviviaux. Présidée par Michel Anfrol, ancien journaliste et présentateur du journal télévisé de l'Office de radiodiffusion-télévision française (ORTF) en 1968, les « Amis de la Fondation » compte près de 700 membres. Ses activités se répartissent entre dîners-débats (autour d'acteurs majeurs, de témoins directs ou d'historiens de l'histoire gaullienne), visites commentées de musées, participation à des colloques, conférences et tables rondes organisés tous les ans par la Fondation Charles de Gaulle, et enfin voyages en France ou à l'étranger.



Bernard de Gaulle était l'invité d'honneur du déjeuner organisé par les « Amis de la Fondation Charles de Gaulle » à l'occasion de l'anniversaire des soixante-dix ans du Rassemblement du peuple français (RPF).

Au cours des dernières années, les déjeuners-débats et les conférences ont connu une forte croissance et un succès certain. Trois conférences ont eu lieu en 2016 au musée du Général Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris – musée Jean-Moulin animées par Christine Levisse-Touzé : « Germaine Tillion, ethnologue et résistante jusque dans l'enfer » le 13 février, « Florence Conrad, Rochambelle : les femmes dans la division Leclerc » le 5 mars et « Téréska Torrès, une Française libre » le 3 décembre. Le 13 décembre 2016, les « Amis de la Fondation » ont également reçu Angelo Rinaldi, écrivain, critique littéraire, membre de l'Académie française et fils de Pierre-François Rinaldi, résistant mort pour la France.

IV. LES PROJETS DE L'ANNÉE 2017

1. La recherche universitaire et la réflexion politique

Les projets pour l'année 2017 se regroupent autour de trois axes. Les travaux de la Fondation seront consacrés à quelques grandes thématiques, qui feront l'objet de plus d'évènements qu'à l'accoutumée.

En premier lieu, la Fondation sera à nouveau associée à différents colloques et journées d'étude ayant trait à l'histoire du gaullisme. Un colloque Christian Fouchet organisé avec l'association des « Amis du vieux Saint-Germain » au mois de mars 2017 et un colloque sur « La résistance spirituelle » prévu au mois de novembre 2017 permettront de renouer avec l'étude du gaullisme en temps de guerre, sujet un temps mis de côté. En outre, la figure de Jacques Soustelle, personnalité controversée de l'histoire du gaullisme, n'ayant jamais fait l'objet d'un colloque, inspire un projet actuellement à l'étude. Le dépôt de fonds nouveaux aux Archives nationales offre des perspectives de recherches intéressantes. Une collaboration dans ce domaine avec l'Université Paris-Sorbonne est déjà actée.



Jacques Soustelle (1912-1990).

Un second projet concerne le rapport de la France à la grandeur par-delà la perte de son Empire colonial. Il s'agira en ce domaine de mettre en relation étroits aspects historiques et réflexion prospective. En préambule d'un séminaire intitulé « De Gaulle et le grand large », une journée d'étude « De Gaulle, les gaullistes et les DOM-TOM (1958-1988) », prévue pour le mois de février 2018, reviendra sur les enjeux statutaires et économiques mais aussi sur les enjeux de rayonnement liés à ces territoires. La France possédant la seconde zone économique exclusive (ZEE) du monde et ayant le privilège d'être une puissance pluri-océanique, le séminaire « De Gaulle et le grand large » aura pour but de réfléchir aux enjeux géostratégiques, économiques, commerciaux et politiques de cet héritage gaullien. Si la question des partenariats institutionnels reste à finaliser, le soutien du Sénat est d'ores et déjà acquis. À terme, la restitution sera sans nul doute inspirée de celle du « séminaire Défense de 2016 » : un livre de synthèse, un reportage vidéo et la parution des actes.

Enfin, la Fondation déploiera en 2017-2018 une activité soutenue pour commémorer l'anniversaire de la Constitution du 4 octobre 1958 instituant la V^e République française et pour analyser les enjeux politiques, juridiques et institutionnels qui en découlent. En juin 2017, elle sera partenaire du congrès de l'Association française de droit constitutionnel (AFDC) à Lille. Elle présentera un numéro d'*Esprit* réunissant les actes d'un séminaire consacré aux origines de la Constitution de la V^e République et à la part d'héritage de la III^e République dans la pensée gaullienne. En septembre 2017, une troisième journée d'étude franco-italienne, en partenariat renouvelé avec la Fondation Magna Carta, portera sur la crise des partis politiques (à travers notamment une remise en cause de

certaines de leurs fonctions fondamentales) provoquée par la montée en puissance des *think tanks*, qui se substituent à la tâche d'élaboration doctrinale, et par les primaires, qui se substituent à celle de sélectionner le personnel politique dirigeant. Une table-ronde « Jusqu'où peut-on réviser sans refonder ? », programmée en octobre 2017 aux « Rendez-vous de l'Histoire » de Blois, portera sur la plasticité du modèle constitutionnel de la V^e République et réunira Jean-Pierre Chevènement (ancien ministre et président de la Fondation Res Publica), Nicolas Rousselier (maître de conférences à Sciences-Po) et Philippe Raynaud (professeur de Science politique à l'Université Paris II-Assas). Enfin, le Conseil scientifique de la Fondation Charles de Gaulle préparera en juin 2018 un colloque significatif sur les compromis implicites de la V^e République, afin de porter un regard nouveau sur le texte de 1958 et sur les pratiques qui ont défini sa mise en œuvre.

2. L'activité numérique et l'éducation des jeunes

Dans le cadre du partenariat avec Canopé, un deuxième module vidéo consacré à l'élection du président de la République française au suffrage universel va être réalisé dans le courant de l'année 2017. De même, le projet éditorial et numérique « Enseigner de Gaulle » permettra de proposer aux enseignants une synthèse scientifique actualisée sur la vie et l'œuvre du Général dans le cadre des programmes scolaires, ainsi qu'une série de séquences pédagogiques regroupant des études de documents contextualisés et analysés.

Le site internet de la Fondation accueillera l'ensemble de ces séquences. De même, l'espace pédagogique poursuivra son évolution afin de continuer à offrir, aux élèves comme aux enseignants, des ressources en ligne, en les enrichissant et en les renouvelant.

En partenariat avec l'Ina, un atelier portant sur « L'innovation scientifique et technique, fer de lance de la politique et de l'engagement gaulliens » sera présenté aux enseignants. La Fondation contribuera également à la mise au point de la brochure pour le Concours national de la résistance



Atelier de Diane Grillère, responsable pédagogique et numérique de la Fondation Charles de Gaulle, auprès des élèves du collège Camot à Paris sur le thème de « L'engagement pour la jeunesse et le sport ».

et de la déportation (CNRD) – session 2017-2018 – dont le thème s'intitule « S'engager pour libérer la France ».

Enfin, l'action sur le terrain sera poursuivie par l'organisation de parcours pédagogiques, autour d'ateliers et de visites de lieux gaulliens, qui auront vocation à s'étendre à un plus grand nombre d'établissements franciliens, voire aux établissements français à

l'étranger en lien avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Le partenariat avec l'Assemblée des départements de France (ADF), établi en février 2017, permettra aussi de compléter cette action sur le terrain par la mise en place d'un parcours annuel dans les collèges autour de la mémoire du général de Gaulle.

3. La transmission vers le grand public

En 2017, la Fondation Charles de Gaulle souhaite poursuivre sa lancée de 2016 et compte ainsi participer à un certain nombre d'événements et s'associer à plusieurs publications parmi lesquels :

- Juin 2017 : publication d'un livre destiné aux enfants : *De Gaulle, l'homme qui disait non* aux éditions Lire c'est partir.
- Juin 2017 : exposition « Le voyage du général de Gaulle en Charente-Maritime de juin 1963 » en partenariat avec les Archives départementales de Charente-Maritime.
- Juillet 2017 : inauguration du sentier d'interprétation sur la colline boisée de Colombey-les-Deux-Églises et conception du site internet associé.
- Août 2017 : publication du troisième tome de la bande dessinée *Charles de Gaulle. 1944-1945 : l'heure de vérité* aux éditions Bamboo.
- Septembre 2017 : accompagnement de la pièce de théâtre « Meilleurs Alliés », mise en scène par Jean-Claude Idée au théâtre du Petit-Montparnasse à Paris. Cette pièce retrace les relations entre le général de Gaulle et Winston Churchill à l'heure de la libération de la France.

Autres activités en 2017 :

- Poursuite de l'effort d'accompagnement de la pièce *Le Crépuscule*.
- Trois à quatre expositions sont prévues en province et à Paris, qui seront complétées par une version numérique accessible sur le site internet de la Fondation et déclinées en outils pédagogiques proposés aux scolaires.
- Publication de quatre livraisons de la revue *Espoir (Les racines de la Constitution de la V^e République ; Les voyages présidentiels du général de Gaulle en provinces ; Les relations entre le militaire et le politique...)*
- La Fondation continue d'offrir ses services de location d'exposition à destination des mairies ou collectivités locales, des entreprises et des associations.
- Participation à la rénovation de l'Historial Charles de Gaulle au musée de l'Armée.

Cette action de rayonnement culturel est un domaine où les exigences sont fortes. Au-delà de l'expertise muséale et événementielle, la Fondation doit entretenir une présence forte sur Internet et sur les réseaux sociaux afin d'intéresser les Français. Avec 4 000 visiteurs par jour, on peut estimer que l'objectif est atteint. Cette position demeure toutefois fragile, car sous peine d'être supplantées par les habituelles encyclopédies collaboratives anglo-saxonnes, il convient que l'offre numérique et la communication qui l'accompagne soient gérées avec une attention redoublée.

4. Le soutien au rayonnement international de la France

Trois axes vont guider les orientations internationales de la Fondation au cours de l'année 2017.

Tout d'abord le renforcement du partenariat de la Fondation Charles de Gaulle avec la Chine. En liaison avec les services des ambassades et en association avec l'Institut des Affaires étrangères du Peuple chinois, la Fondation poursuivra son activité en Chine en développant des actions reposant sur l'ensemble de ses savoir-faire, notamment sa capacité de coopération universitaire, son potentiel de rayonnement vers la jeunesse et l'universalité du message gaullien en direction du grand public. Tout au long de l'année 2017, des échanges sont prévus pour développer les actions de toute nature en misant sur le capital de sympathie dont jouit la Fondation Charles de Gaulle dans ce pays (réflexion stratégique, échanges culturels, contacts entre jeunes et coopération universitaire).



Maquette en trois dimensions de l'Institut Charles de Gaulle du Liban, à Beyrouth.

Ensuite, le projet de création d'un Institut Charles de Gaulle du Liban, implanté à Beyrouth sur le site de l'École supérieure des Affaires (ESA), va se poursuivre en liaison étroite avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. L'évolution de ce projet, très novateur, fera l'objet d'une information régulière sur le site d'actualité de la Fondation.

Enfin, une exposition commémorant le 50^e anniversaire du voyage du général de Gaulle en Pologne est prévue en septembre 2017 à l'ambassade de France à Varsovie.

5. Les Amis de la Fondation Charles de Gaulle

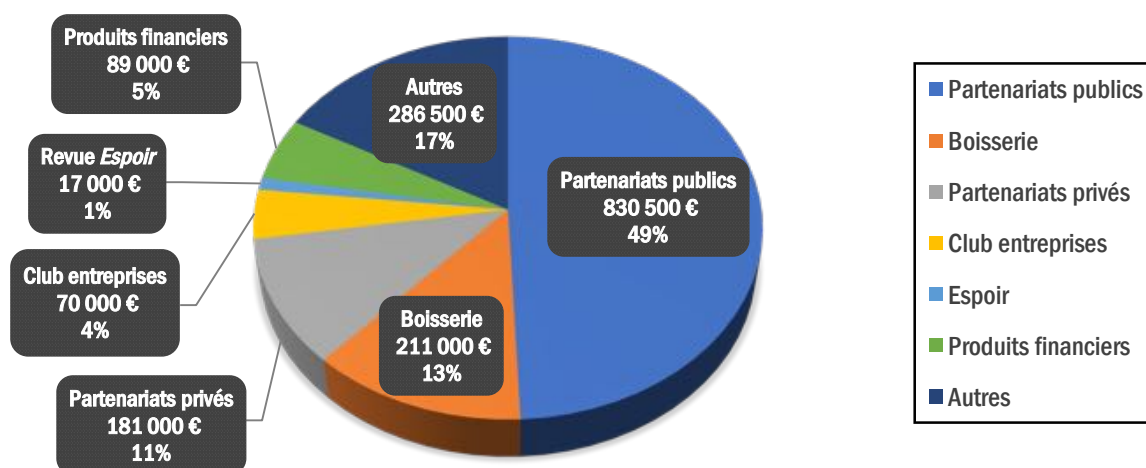
En 2017, les « Amis de la Fondation Charles de Gaulle » poursuivront un programme de dîners-débats et de conférences. Le programme de l'année 2017 est à retrouver à l'emplacement dédié sur le site de la Fondation Charles de Gaulle.

V. RAPPORT FINANCIER

Le budget de la Fondation s'élève en moyenne à 1,7 millions d'euros. Ce montant pouvant être supérieur les années exceptionnelles comme le furent 2008 (inauguration de l'Historial des Invalides et du Mémorial de Colombey-les-Deux-Églises) et 2010 (70^e anniversaire de l'Appel du 18 juin).

Ce budget permet de couvrir les dépenses de fonctionnement et la rémunération de seize salariés, qui travaillent sur les sites de Colombey-les-Deux-Églises et de Paris. Il permet aussi la réalisation de nombreuses actions qui concourent à l'accomplissement des missions pédagogiques, scientifiques, commémoratives et événementielles, qu'elles soient nationales ou internationales, et qui constituent la raison d'être de la Fondation.

RESSOURCES DE LA FONDATION EN 2016



Comme pour toute fondation reconnue d'utilité publique, la Fondation Charles de Gaulle dispose d'un capital constitué de la dotation initiale accordée par l'État lors de sa création en 1992 et de l'apport de l'Institut Charles de Gaulle. Ce capital est placé pour partie en immobilier (les immeubles de la rue de Solférino à Paris et de la rue Princesse à Lille), par définition non producteur de revenu, et pour le reste, en valeurs mobilières de placement entièrement sécurisées qui procurent un revenu modeste mais régulier.

Les seuls revenus du capital ne permettant pas de couvrir les besoins financiers de la Fondation, il est nécessaire de trouver des financements auprès de l'État, des collectivités territoriales, des entreprises publiques ou privées, et des particuliers. Outre les subventions publiques qui jouent un rôle déterminant, la Fondation recherche en permanence des ressources nouvelles auprès de partenaires économiques réguliers ou occasionnels (les membres du club d'entreprises) ou dans le cadre de projets spécifiques menés en commun avec certaines entreprises.

Il est également nécessaire de rechercher le soutien du grand public par le biais de souscriptions ou de campagnes appropriées de mécénat. C'est la mission qui a été confiée au service du mécénat de la Fondation, qui a obtenu des résultats notables pour le financement de la rénovation de la Maison natale de Lille, de la construction du Mémorial de Colombey-les-Deux-Églises et de l'Historial de Paris. Ces trois établissements muséographiques, qui accueillent désormais près de 300 000 visiteurs par an, ont nécessité l'apport de 10 millions d'euros levés essentiellement auprès de mécènes, de partenaires comme du grand public. Sans la participation d'acteurs extérieurs, ces réalisations majeures pour notre mémoire nationale n'auraient pu voir le jour.

Enfin, la Fondation Charles de Gaulle est habilitée à recevoir des legs. Des particuliers (qu'ils soient gaullistes généreux, testateurs illustres ou Français fort modestes) souhaitent voir leur nom associé à l'hommage rendu au plus illustre des Français. Il faut encourager cette démarche et la Fondation s'y emploie grâce aux conseils avisés de notaires bénévoles.

La Fondation s'appuie ainsi sur un modèle combinant financements publics et financements privés, ce qui la conduit à innover en permanence pour s'adapter aux évolutions du contexte économique et au souci légitime des financeurs de pouvoir mesurer la finalité du soutien qu'ils apportent.

La Fondation Charles de Gaulle a depuis plus de dix ans adopté une organisation budgétaire et comptable sûre et transparente, régie par des procédures rigoureuses, un contrôle interne permanent et un contrôle externe périodique :

- Dès 2001, le Conseil d'administration a choisi d'externaliser sa comptabilité à une société d'expertise-comptable reconnue, instaurant ainsi une séparation entre les décisions d'engagement et d'ordonnancement des dépenses et la tenue des opérations de comptabilité. Du reste, la direction de la Fondation rend compte en permanence de sa gestion aux membres du Conseil d'administration, au premier rang desquels le président, le secrétaire général et le trésorier, qui exercent leurs fonctions à titre entièrement bénévole. Le Conseil d'administration comprend également deux représentants de l'État (un représentant du ministère de l'Intérieur et un représentant du ministère de l'Économie et des Finances).
- Le contrôle externe est assuré par un commissaire aux comptes chargé chaque année de certifier l'exactitude et la sincérité des comptes, en vue de leur présentation devant le Conseil d'administration. Cette exigence de contrôle de gestion s'impose compte tenu de la nature de la Fondation, qui est reconnue d'utilité publique, et de ses ressources faisant appel aux finances publiques et à la générosité privée. Garantir la transparence, en offrant un accès le plus ouvert possible à l'information sur les moyens financiers et leur utilisation par la Fondation aux services de l'État, aux donateurs ou mécènes, et aux partenaires économiques, est une règle absolue pour un organisme en charge de la mémoire du général de Gaulle.

Les comptes de la Fondation Charles de Gaulle sont envoyés chaque année aux services du Premier ministre, à la préfecture de Paris, et sont publiés au *Journal officiel*.

VI. COMMENT NOUS SOUTENIR ?

– Réaliser une donation ou un legs

La Fondation Charles de Gaulle, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir mécénat, dons et legs, permettant aux donateurs de bénéficier d'avantages fiscaux. En effet, d'après la loi fiscale en vigueur, les sommes versées à titre de donation auprès d'un organisme reconnu d'utilité publique ouvrent droit à la réduction d'impôt. Pour un particulier, elle est de 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable. Pour une entreprise, elle est de 60% du montant du don, dans la limite de 0,5% de son chiffre d'affaires. Les donations permettent également une réduction d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), égale à 75% du montant des versements et plafonnée à 50 000 euros.

Vous pouvez nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de la Fondation Charles de Gaulle au 5 rue de Solférino, 75007 Paris.

Renseignements supplémentaires auprès du directeur de la Fondation au 01 44 18 66 73.

– S'abonner à la revue *Espoir* ou abonner un ami

Composée d'articles de personnalités diverses (historiens, hommes politiques, artistes...), la revue *Espoir* aborde les grands débats d'aujourd'hui à travers le prisme des valeurs ayant irriguées la pensée et l'action du général de Gaulle pour tenter d'en dégager les grands enjeux et fournir ainsi à ses lecteurs des pistes de réflexion.

Renseignements supplémentaires auprès du responsable des abonnements Isaac Djibrilla au 01 44 18 66 94.

– Devenir une entreprise partenaire et rejoindre le club d'entreprises de la Fondation

Renseignements supplémentaires auprès du directeur de la Fondation au 01 44 18 66 73.

– Être un relais d'information et de communication autour des événements organisés par la Fondation

Renseignements auprès du responsable de la communication Jean-Baptiste Berque au 01 44 18 66 72.

– Rejoindre les « Amis de la Fondation »

Pour adhérer à l'association et participer à ses événements, veuillez contacter son président Michel Anfrol au 01 44 18 66 85.

– Effectuer une ou plusieurs commandes d'articles sur notre boutique en ligne

Ouverture prochaine (septembre 2017).

VII. ANNEXES

1. Gouvernance et équipe

1.1. Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Fondation est actuellement composé de quatorze membres parmi lesquels neuf membres élus, trois membres de droit désignés respectivement par le ministre de l'Intérieur, le ministre des Finances et le Conseil d'État, et un membre ès-qualités le Chancelier de l'ordre de la Libération remplacé par le délégué national du Conseil national des communes « Compagnon de la Libération ».



Monsieur Jacques GODFRAIN

Président

Ancien ministre, ancien député-maire de Millau.



Monsieur Jean-Marie DEDEYAN

Vice-président

Professeur associé honoraire des universités, chargé d'enseignement à l'École nationale d'administration (ENA) et secrétaire général des « Amis de Michel Debré ».



Monsieur Marc FOSSEUX

Secrétaire général

Conseiller référendaire à la Cour des comptes (en disponibilité), directeur de la Fédération nationale Groupama et représentant du ministère de l'Économie et des Finances.



Monsieur Louis de FOUCHÉCOUR

Trésorier

Inspecteur général des Finances en disponibilité et directeur financier d'ENGIE France Renouvelables.



Général de division (2s) Christian BAPTISTE

Administrateur

Délégué national du Conseil national des communes « Compagnon de la Libération », membre ès-qualités remplaçant le Chancelier de l'ordre de la Libération.



Madame Diane de BELLESCIZE

Administrateur

Agrégée de droit public et agrégée d'anglais, professeur des Universités au Havre.



Madame Martine de BOISDEFFRE

Administrateur

Ancienne élève de l'École normale supérieure (ENS de Sèvres) et de l'ENA, conseillère d'État, présidente de la cour administrative d'appel de Versailles et représentant le Vice-président du Conseil d'État.



Monsieur le Préfet Bernard BOUCAULT

Administrateur

Ancien préfet de Police de Paris et représentant du ministre de l'Intérieur.



Monsieur Jacques BOUDY

Administrateur

Secrétaire général de la Chancellerie de la Légion d'honneur, représentant le Grand Chancelier.



Général d'armée (2s) Bruno CUCHE

Administrateur

Ancien CEMAT et ancien gouverneur des Invalides. Président de la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque.



Madame Laurence DAZIANO

Administrateur

Maître de conférences en économie à Sciences Po Paris et membre du Conseil scientifique de Fondapol.



Monsieur Hervé GAYMARD

Administrateur

Ancien ministre, député, président du Conseil départemental de Savoie et écrivain (Pour Malraux, présentation de la réédition du Fil de l'Épée et de La France et son armée).



Monsieur Olivier GERMAIN-THOMAS

Administrateur

Docteur en philosophie, écrivain et journaliste.



Madame Gaëlle MONTEILLER

Administrateur

Ingénieur du corps des Mines (X-Mines), dirigeante d'entreprise.

1.2. L'équipe de la Fondation

Située au numéro 5 de la rue de Solférino, au cœur du VII^e arrondissement de Paris, le siège de la Fondation Charles de Gaulle occupe les locaux de l'ancien siège du Rassemblement du peuple français (RPF) désormais classé « monument historique ». Regroupant la totalité des services, le siège de la Fondation héberge également l'association des « Cadets de la France libre » et le bureau des « Amis de la Fondation Charles de Gaulle ».

Direction
<ul style="list-style-type: none"> ○ Contre-amiral (2s) Jean-Claude BARRÈRE Directeur ○ Jean-Baptiste BERQUE Conseiller communication et mécénat ○ Sophie DI FOLCO Assistante de direction
Direction des affaires générales
<ul style="list-style-type: none"> ○ LCL (er) Philippe BRAUNECKER-BECKER Directeur adjoint ○ Marie PICAT Responsable administrative et financière ○ Éric DAVRIL Agent administratif ○ Martial GOUT Responsable du soutien général et de l'accueil
Direction des études et de la recherche
<ul style="list-style-type: none"> ○ Frédéric FOGACCI Directeur des études, de la recherche et des archives, et secrétaire du Conseil scientifique
Direction des publications et des expositions
<ul style="list-style-type: none"> ○ Catherine TROUILLER Directrice des publications et des expositions, rédactrice en chef de la revue <i>Espiret</i> responsable des archives iconographiques
Direction des projets pédagogiques et numériques
<ul style="list-style-type: none"> ○ Diane GRILLÈRE Directrice des projets pédagogiques et numériques
Service informatique, Internet et numérique
<ul style="list-style-type: none"> ○ Olivier BEAUDOIN Chef du service informatique, webmaster et webdesigner ○ Isaac DJIBRILLA Gestionnaire de la base de contacts, responsable de la diffusion de la revue <i>Espiret</i> et des expositions itinérantes

1.3. Le Conseil scientifique

Placé sous la présidence d'Arnaud Teyssier, le Conseil scientifique rassemble vingt-neuf membres.

Présidence
<ul style="list-style-type: none"> ○ Arnaud TEYSSIER Président <i>Inspecteur général de l'administration (IGA), professeur associé à l'École normale supérieure (ENS) et directeur de la prép'ENA Paris I/ENS.</i> ○ Gilles LE BÉGUEC Président d'honneur <i>Professeur émérite de l'Université de Paris-Ouest-Nanterre.</i>
Membres
<ul style="list-style-type: none"> ○ David BELLAMY <i>Maître de conférences à l'Université de Picardie-Jules-Verne.</i> ○ Robert BELOT <i>Professeur à l'Université de Belfort-Montbéliard.</i> ○ Serge BERSTEIN <i>Professeur émérite à Sciences Po Paris.</i> ○ Jean-Paul BLED <i>Professeur émérite à l'Université Paris-Sorbonne (Paris-IV).</i> ○ Raphaël DARGENT <i>Enseignant en Histoire.</i> ○ Nicole EVEN <i>Conservateur au département exécutif et législatif des Archives nationales.</i> ○ Olivier FEIERTAG <i>Professeur à l'Université de Rouen.</i> ○ Rainer HUDEMANN <i>Professeur émérite des Universités Paris-Sorbonne et de la Sarre.</i> ○ Roland HUREAUX <i>Haut fonctionnaire.</i> ○ Sabine JANSEN <i>Maître de conférences au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).</i> ○ François KERSAUDY <i>Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris-I).</i> ○ Bernard LACHAISE <i>Professeur émérite à l'Université Bordeaux-III.</i> ○ Alain LAQUIÈZE <i>Professeur à l'Université Paris Descartes (Paris-V).</i> ○ Tristan LECOQ <i>Inspecteur général de l'Éducation nationale et professeur associé à l'Université Paris-Sorbonne (Paris-IV).</i> ○ Henri LERNER <i>Professeur émérite de l'Université Paris-Est Créteil.</i> ○ Pierre MAILLARD <i>Ambassadeur de France.</i>

- **Christine MANIGAND**
Professeur à l'Université Sorbonne-Nouvelle (Paris-III).
- **Stefan MARTENS**
Professeur à l'Institut historique allemand de Paris.
- **Dirk MARTIN**
Archiviste en chef au Centre d'études et de documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CEGESOMA) à Bruxelles.
- **Didier MAUS**
Conseiller d'État.
- **Chantal MORELLE**
Professeur agrégé d'Histoire.
- **Jean-François MURACCIOLE**
Professeur à l'Université Montpellier-III.
- **Frédérique NEAU-DUFOUR**
Directrice du Centre européen du résistant déporté (CERD).
- **Jean-Pierre RIOUX**
Ancien inspecteur général de l'Éducation nationale.
- **Frédéric TRISTRAM**
Maître de conférences à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris-I).
- **Frédéric TURPIN**
Professeur à l'Université de Chambéry Savoie-Mont-Blanc.
- **Maurice VAÏSSE**
Professeur émérite à Sciences Po Paris.
- **David VALENCE**
Agrégé d'Histoire et maire de Saint-Dié-des-Vosges.
- **Olivier WIEVIORKA**
Professeur à l'École normale supérieure de Cachan (ENS Cachan).

1.4. Les Amis de la Fondation Charles de Gaulle

Association des « Amis de la Fondation Charles de Gaulle »

- **Michel ANFROL**
Président
- **Renée ROBERT**
Responsable des projets et du réseau des Amis
- **Geneviève APARICIO**
Responsable des projets et du réseau des Amis

2. Les partenaires de la Fondation en 2016

Partenaires institutionnels en France :

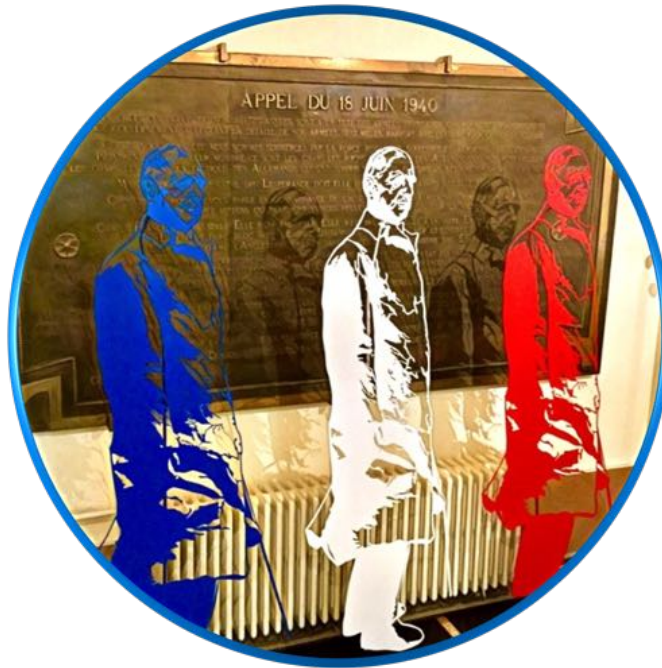
- Assemblée nationale
- Sénat
- Ministère de la Défense
- Ministère de l'Éducation nationale
- Ambassade de Chine en France
- Ambassade du Maroc en France
- Conseil régional des Pays de la Loire
- Assemblée des départements de France
- Conseil départemental du Nord
- Conseil départemental de la Haute-Marne
- Mairie de Paris
- Mairie du VIII^e arrondissement de Paris
- Mairie de Reims
- Mairie de Marly-le-Roi
- Mairie de Colombey-les-Deux-Églises
- Musée de l'Armée – Hôtel national des Invalides
- Musée de l'Ordre de la Libération
- Musée « De Gaulle, mémoire pour l'avenir » à Scorbé-Clairvaux
- Centre des hautes études militaires (CHEM)
- 3^e Régiment d'hélicoptères de combat (3^e RHC)
- Université Panthéon-Sorbonne (Paris-I)
- Université Sorbonne-Nouvelle (Paris-III)
- Université Paris-Sorbonne (Paris-IV)
- Université Paris Descartes (Paris-V)
- Sciences Po Paris
- Lycée Carnot
- Labex « Écrire une Histoire nouvelle de l'Europe » (EHNE)
- Office national des forêts (ONF)
- Archives nationales
- Institut national de l'audiovisuel (Ina)
- Canopé
- École internationale de création audiovisuelle et de réalisation (EICAR)
- Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD)

Partenaires à l'étranger :

- Ambassade de France au Cambodge
- Ambassade de France au Kazakhstan
- Ambassade de France au Liban
- Ambassade de France au Royaume-Uni
- Ambassade de France en Chine
- École supérieure des Affaires (ESA) du Liban
- Institut des Affaires étrangères du Peuple chinois (CPIFA) à Pékin
- Lycée français international Charles de Gaulle de Pékin

Partenaires non-institutionnels :

- Air France
- Alpha Laser
- Artelia éditions
- Atelier du Premier Acte
- Caisse des dépôts et consignations (CDC)
- Centre national d'études spatiales (CNES)
- Champagne Drappier
- Comité Charles de Gaulle de l'Aube
- Dassault Aviation
- Défense conseil international (DCI)
- DCNS
- EDF
- Éditions des Saints Pères
- ENGIE
- Fondation Bettencourt Schueller
- Fondation Sommer
- Lire c'est partir (maison d'édition)
- Maison Jansen
- MBDA
- Michel Audiard (sculpteur)
- Moët-Hennessy
- Nouveau Monde éditions
- ODAS
- Thales
- Universités Populaires du Théâtre



**FONDATION CHARLES DE GAULLE
5 RUE DE SOLFÉRINO
75007 PARIS**